



Lettre aux Amis et Bienfaiteurs de l'École Sainte-Marie

Janvier 2009

« Si nous voulons reconstruire, la première des conditions sera d'en éprouver le besoin ; (...) ce besoin spirituel, urgent, impérieux, de contribuer au triomphe de la vraie vie chez les autres, la vie sociale complète, celle qui est à la fois matérielle et spirituelle, temporelle et éternelle, humaine et divine, charnelle et surnaturelle, et cela, quels que soient notre rang, notre fortune ou notre nom. »

R.P. de Chivré O.P.

Chers amis et bienfaiteurs,

Lorsqu'il rédigea les Statuts de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, Monseigneur Lefebvre avait bien en vue les établissements scolaires : « *Les écoles, vraiment libres de toutes entraves afin de dispenser une éducation totalement chrétienne à la jeunesse, seront encouragées et éventuellement fondées par les membres de la Fraternité. C'est d'elles que sortiront les vocations et les foyers chrétiens.* »

Cette vision était prophétique. Si grande était la nécessité, dans le désert de l'enseignement dit catholique, que moins de dix ans après la fondation de la Fraternité, nos Supérieurs avaient ouvert des écoles pour les garçons. Enracinées sur des principes sains qui avaient fait leur preuve depuis des siècles, nos écoles devaient être en outre des pépinières qui, tôt ou tard, alimenteraient les séminaires, les maisons religieuses. Depuis sa fondation, l'École Sainte-Marie a ainsi donné aux séminaires ou monastères plus d'une vingtaine de vocations. Déjà nous avons quelques prêtres et religieux frères, tandis que d'autres jeunes gens se préparent à recevoir le sacerdoce, continuant ainsi dans le temps l'œuvre de la



Mgr Lefebvre, enfant

École Sainte-Marie « Le Bois Martin » 35430 SAINT PÈRE Tél. 02 99 58 89 07
www.ecolesaintemarie.fr



Rédemption, par le saint sacrifice de la Messe. Et, quelle que soit la vocation d'un chacun, nos écoles, par la formation qu'elles donnent, impriment dans l'âme de nos élèves des convictions pour toute la vie.

Autant vous dire, chers Amis, l'importance pour nous d'œuvrer au sein de ces écoles où nous voyons des intelligences s'ouvrir au vrai, des volontés s'affermir dans le bien. Ce travail n'est pas celui d'un jour... Il faut du temps pour faire un homme !

Aujourd'hui je souhaite vous parler de nos projets. Mais avant, voici quelques nouvelles de notre École : nous nous réjouissons cette année d'accueillir 140 élèves, ce qui constitue presque un record depuis l'ouverture de notre établissement en 1987.

Grâce à votre générosité de l'année 2008, nous avons pu mener à bien les travaux de notre chapelle puisqu'à présent elle est achevée, et nos élèves aiment y prier. Après un *exil* de trois ans, le Bon Dieu a retrouvé la place qui Lui convient, au centre et au sommet de notre École. Au mois d'avril dernier, Monsieur l'abbé de Cacqueray est venu la bénir. C'est une joie pour tous d'avoir pu retrouver la chapelle, restauré et embellie !

Voici cependant un souci nouveau. Comme je vous le disais à l'instant, nos effectifs grimpent rapidement. En quelques années, d'une centaine d'élèves nous en accueillons à présent cent quarante et la place vient à manquer... Il nous faut aujourd'hui réaménager certaines pièces pour les rendre plus pratiques et en réparer d'autres avant que les plafonds ne s'écroulent. **Nous voulons en outre construire de nouvelles classes, mais le coût de ce projet est élevé : nous faisons appel à vous, avec une grande confiance !**

Faudrait-il ne plus accepter de nouveaux élèves, faute de moyens ? Je ne peux m'y résoudre. Aussi je n'hésite pas à tendre les mains en suscitant l'aumône de votre charité. « Tout ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à Moi que vous l'aurez fait », nous enseigne Notre Seigneur Jésus-Christ.

Quand je regarde tout le travail qui s'est fait depuis près de 22 ans dans cette École, quand je constate tous les travaux qui y ont été menés, je ne peux que chanter un Magnificat de reconnaissance envers le Bon Dieu ainsi que tous ceux qui s'y sont dévoués, tous les bienfaiteurs qui ont parfois offert de leur nécessaire pour que cette œuvre vive, malgré bien des tracas, des soucis, des épreuves. *“Le doigt de Dieu est là”* (Exode VIII 15), bien tangible. Nous savons que nous bâtissons pour l'avenir, en nous donnant pour ces enfants. La tâche est rude sans doute mais nous sommes déjà récompensés en voyant ces jeunes grandir et s'épanouir, dans un monde où tout va contre l'éducation et l'enseignement que nous leur dispensons. Nous sommes encouragés par cette noble pensée du Père de Chivré : *« Les chrétiens comprennent qu'au lieu de pleurnicher pour obtenir un miracle, ils ont en eux de quoi faire le plus grand miracle : vivre de leur foi jusqu'à en être impressionnant d'influence par leur personnalité. »*



Chers amis, chers bienfaiteurs, nous avons besoin de vous ! J'ai la ferme confiance que vous entendrez ce nouvel appel : l'enveloppe insérée dans cette lettre nous reviendra, chargée de votre obole. En retour, comme toujours, vous savez que vous pouvez compter sur les prières de toute l'École Sainte-Marie. Ce n'est pas une promesse en l'air. Chaque soir, nous offrons notre chapelet à vos intentions. Les enfants le savent. Ils prient pour vous.

En ce début d'année, de la part de la communauté des prêtres et des frères, de nos professeurs et de tous ceux qui œuvrent dans l'école, de nos familles, de nos enfants, je vous offre nos vœux de bonne et sainte année 2009. Que le Bon Dieu qui voit les sacrifices de tous vous récompense abondamment, par le don de ses grâces sur vos âmes et vos familles.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. ...' with a long horizontal stroke at the end.

OUI, je souhaite aider l'École Sainte-Marie !

Je fais un don immédiat

M. / Mme / Mlle :

Adresse :

.....

.....

Chèque à l'ordre de : École Sainte-Marie

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Un don peut donner droit à une déduction fiscale de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable. Par exemple, un don de 100 € ne vous coûtera que 34 € après déduction fiscale.

Je souhaite faire un virement mensuel

Ordre de virement automatique (à renvoyer à votre banque)

Nom : M., Mme, Mlle

Prénom :

Adresse :

.....

Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir virer à : A.E.P. École Sainte-Marie, le Bois Martin, 35430 Saint-Père (code établissement : 15589, code guichet : 22867, n° de compte : 01024608340, clé RIB : 80, domiciliation : Crédit Mutuel de Bretagne - Pleudihen)

la somme de € (somme en toutes lettres),

le de chaque mois et pour la première fois, le par débit de mon compte

postal : CCP n° Centre de : ci-joint copie de R.I.B.

bancaire : nom de ma banque.....

adresse

n° de mon compte bancaire..... ci-joint copie de mon R.I.B.

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à, le.....

Signature :